

MOTION (juin 2021)

L'ANOCR a pu tenir sa place au sein des piliers de la concertation du Ministère des Armées où ont été débattus un certain nombre de sujets qui nous tiennent à cœur dans la défense des intérêts matériels et moraux des militaires et notamment la protection sociale des conjoints survivants et de leurs enfants, ainsi que l'amélioration des conditions de vie des militaires.

La DRHMD a bien voulu se saisir du problème des associations représentatives des retraités militaires au sein du CPRM. Ayant constaté la diminution alarmante du nombre d'adhérents de ces associations, elle a créé un groupe de travail ayant pour objectif leur meilleure valorisation. Ceci est une démarche capitale pour leur survie et nous encourageons le ministère des Armées à poursuivre dans cette voie une politique forte et assumée.

Concernant le bouillonnement médiatico-politique des tribunes des militaires d'active ou non, la position de l'ANOCR est celle d'un soutien sans faille à la cohésion et à la valeur des Armées de la France.

Dans le cadre de la situation géopolitique actuelle, nous souhaitons que l'Europe saisisse l'occasion de s'affirmer comme une puissance mondiale d'équilibre propice à un vrai multilatéralisme.